

## Veille 3eme trimestre 2023

**Monde : Exploitation des fonds marins** : L'Autorité Internationale des Fonds Marins, l'AIFM a réuni les 168 représentants des pays concernés-Ifremer pour la France- entre le 10 et le 27 juillet à Kingston, Jamaïque, son implantation, pour négocier sur l'exploitation des fonds marins, donc au-dessous de 200 m ; ces règles devaient être fixées avant le 9 juillet ; faute d'accord, le projet du code minier a été retardé de deux ans, soit 2025. La porte reste ouverte à l'exploration des fonds marins ; la TMC-The Métal Company, du Canada, se prépare à une exploitation des nodules dès 2025, et la Chine, la Russie et l'Inde y sont partant ainsi que les pays africains ; les Etats du Pacifique sont partagés ; au côté de la France, 22 pays sont partisans d'un moratoire, le Canada, le Brésil et la Suisse et d'autres pays les rejoindraient, et de nombreux pays souhaitent une réglementation avant toute exploitation.

**G20 et crise climatique** : les ministres de l'environnement se sont réunis fin juillet à Chennai en Inde, précédant la COP 28 en décembre à Dubaï ; là encore, pas d'accord, avec des réticences fortes de la Chine, l'Arabie Saoudite et la Russie notamment sur la baisse des émissions de méthane et des énergies fossiles... ! Aucun accord, sur les énergies fossiles et réunion terminée par un résumé des différentes positions. Mais point positif : accord sur la déforestation et la pollution plastique. En septembre, nouvelle réunion à New-Delhi : des avancées de plus : déclaration finale consensuelle, triplement des énergies renouvelables d'ici 2030, entrée de l'Union Africaine au G20 ; mais un échec majeur : pas d'objectif de sortie des énergies fossiles. Hors G20, projet de « corridor économique Inde- Moyen-Orient dont Arabie Saoudite et Israël, -Europe, dont France-Etats-Unis d'Amérique, pour contrer les routes de la soie chinoises.

**Africa Climate Summit 2023** : première réunion début septembre à Nairobi, Kenya. Grand succès d'entente : engagement des Etats de développer les énergies renouvelables et vertes, l'agriculture, et la reforestation. Mais les financements manquent : demande à la communauté internationale d'honorer ses promesses, 100 milliards par an, d'instaurer une taxe carbone mondiale, d'avoir accès à des financements à coût abordable pour les pays pauvres. Prochaine réunion dans deux ans. Selon l'Agence internationale de l'énergie-rapport sorti début septembre- l'Afrique ne réalise que 3%-76 milliards de dollars- des investissements mondiaux sur l'énergie- et il est rappelé que 600 millions d'Africains n'ont pas accès à l'électricité.

**Désastres environnement** : l'évolution du climat est un accélérateur brutal des événements du passé, hormis les tremblements de terre ; la sécheresse en est la source principale, en particulier sur les feux de forêts et les pluies diluviennes. Le nombre de feux de forêts détectés en 2023 est de 24.900 au 10/09, presque inférieur aux dix années précédentes mais beaucoup plus violents- source Notre-planète Info-. La majorité est maîtrisée, mais certains non, conduisant à un enfer, beaucoup de pays n'étant pas équipés en raison des surfaces et des géographies, dont les Etats à de très nombreuses îles, comme l'Indonésie ou les Philippines ; le millier de départs de feux au Canada dès mai, et non maîtrisés au 9 septembre, est le plus grand désastre connu de ce type : 13.700 millions d'hectares, le quart de la surface française métropolitaine, 3% d'émissions mondiales de CO2 ; nombre de morts limité, mais évacuation de 30.000 personnes, et 36.000 en alerte. A Hawaï le 16 août, c'est l'opposé : une ville de 12.000 personnes totalement brûlée, déjà 101 morts découverts le 18 août, pour un quart de ville examiné ; c'est l'incendie le plus meurtrier aux Etats-Unis, dans ce secteur. Hors climat, mais bien dans l'environnement, pensons aussi au tremblement de terre au Maroc le 9 septembre, magnitude 6,8, la plus haute connue par le Maroc, sensible à ces séismes : il a concerné une très grande surface, de Marrakech avec dégâts relativement limités, jusqu'à Casablanca, épargnée, en passant sur l'épicentre très montagneux le plus affecté avec déjà 1745 morts répertoriés le surlendemain et bien entendu des démolitions énormes. Quant aux pluies diluviennes et mortelles, elles ont été nombreuses ; quelques exemples : début août, le typhon Docksuri, après avoir balayé les Philippines, a continué sur la Chine dont Pékin et la région nord, du jamais vu depuis 40 ans ; début septembre, la même

intensité s'est attaquée à Hong-Kong et à sa voisine Shenzhen ; en Inde à New-Delhi et sa région Nord, mêmes dégâts ; plus curieux pour un pays d'Afrique du Nord, la Lybie a été attaquée par le typhon Daniel, après avoir « lavé » la Grèce, la Bulgarie et la Turquie, les 9 et 10 septembre ; l'endroit le plus impacté a été la ville de Derna-100.000 habitants- submergée par les flots provoqués par la rupture de 2 barrages, eux-mêmes n'ayant pas pu résister ; le 17 septembre, on estimait à 11.000 de morts par noyade, 10.000 disparus, 40.000 déplacés ; certains évaluaient 20.000 morts, mais le Croissant Rouge Lybie l'a démenti. Californie, Brésil, Chili, ont subi eux aussi ce type de désastres, toujours en août-septembre.

**Europe : Pacte Vert** : Le 12 juillet 2023, le Parlement européen a voté pour le projet du Pacte vert : il a été adopté difficilement : 330 voix pour, 300 contre, 13 abstentions. Ce pacte a deux objectifs majeurs : restaurer au moins 20% des zones terrestres et maritimes d'ici 2030, et d'ici 2050, restaurer tous les écosystèmes dégradés. Couvrir 10% de la surface agricole avec des jachères, des haies, des arbres, voire des fossés, mécanisme d'ajustement aux frontières, ou fin du moteur thermique en 2035, sont quelques-uns des sujets ne plasant pas aux opposants : certains pays dont la Pologne sont très réticents, et certains pays souhaitent une pose, élections 2024 en vue.

**Désastres environnement** : l'Europe n'échappe pas ni à la sécheresse, ni aux incendies et aux pluies diluviennes : la Grèce en est un exemple malheureux ; si l'Italie, l'Espagne et la France ont été impactés, la Grèce, elle, a été frappée du 19 août jusqu'au début septembre par le plus grand incendie jamais enregistré en Union Européenne dans le Nord Est, pour 81.000 ha partis en fumée. Il avait été précédé entre les 18 et 28 juillet par un feu sauvage sur le sud-est de l'île de Rhodes, brûlant 18.000 ha, soit 15% de la surface de l'île, dont 50.000 oliviers, et 2500 d'animaux domestiques et 21 morts. Mais la Mer Méditerranée, n'étant pas un océan, augmente plus sa température et crée davantage de vapeur d'eau, 7% par degré, 70% pour 10°C par exemple en été, qu'elle déverse en pluie à la moindre occasion ; elle l'a trouvée en Bulgarie, en Turquie, voisines de la Grèce, en Thessalie ; ces pluies diluviennes ont transformé la plus grande plaine de la Grèce en lac inondé, des villes et villages nécessitant des évacuations par hélicoptères, 10 morts. Athènes a aussi été visitée, même dans le centre-ville ; ces événements se sont aussi produits au centre de l'Espagne, en Catalogne et aussi à Madrid au point de piéger une rame de métro. Mais la Norvège, la Croatie, la Slovénie, l'Autriche, l'Italie dont la Sicile fin septembre ont aussi été touchées cet été.

**France : Planification écologique France 2030**, publiée sur le web et analysée sur les médias : suite à la décision du président en 2022 de construire cette planification, le ministère a présenté le 19 juillet un tableau de bord qui présente un plan d'action pour accélérer la transition écologique d'ici 2030 ; le plan complet sera publié « à la fin de l'été ». Objectif : relever 5 défis environnementaux : atténuation du réchauffement climatique, adaptation aux conséquences inévitables du réchauffement, préservation et restauration de la biodiversité, préservation des ressources, réduction des pollutions impactant la santé. Pour exemple, trois leviers importants ont été affichés sur le premier défi : réduction des émissions des 50 sites industriels les plus polluants, hors raffinage, de 44 millions de tonnes de CO2 à 25 millions ; pour les voitures électriques, passer de 15% des ventes en 2023 à 66%, soit une baisse d'émissions de 11 millions de tonnes de CO2 ; pour la rénovation globale des logements, passer de 90.000 en 2023 à 900.000 en 2030, pour une baisse d'émissions de 8 millions de tonnes de CO2. Sur la biodiversité, la « stratégie nationale biodiversité 2030 » a été dévoilée nettement avec une augmentation des crédits de 264 millions d'Euros, pour l'effectivité des aires protégées, la restauration des écosystèmes, la protection des espèces, les milieux forestiers et marins ; les objectifs antérieurs sont conservés : pérennisation du fonds friche, création de 400 nouvelles aires protégées, opérations sur les espèces envahissantes, augmentation des plantations d'arbres, 40.000 kms de haies supplémentaires, etc. ; pour l'adaptation, le problème eau est une priorité, dont recyclage des eaux usées et des solutions pour le trait des cotes ; un plan particulier a été dévoilé début août. Le 25 septembre, la fin d'été, cette planification est officialisée par le président : les Echos identifient 50 « leviers » et titres 6 filières : transports, « haro sur la voiture thermique » ; agriculture, « les engrais azotés d'abord » ; bâtiments : « rénovation et pompes à chaleur », et division par trois les résidences

chauffées au fioul entre 2020 et 2030- 9% aujourd'hui ; industrie : « focus sur les gros sites polluants » ; énergie : « cap sur le nucléaire, les renouvelables » ; biodiversité : « préserver l'eau, sauvegarder la forêt ».

**Désastres environnementaux** : la France n'a pas évité les désastres environnementaux, mais très loin des niveaux cités pour le Monde et l'Europe ; si le nombre de départs de feux décennal, de l'ordre de 12.000 par an, est dans la moyenne pour 2023, les dégâts des feux ont été très inférieurs à 2022 : 13.450 ha brûlés contre 65.422, sans doute grâce à une lutte renforcée. La France n'a pas évité les pluies diluviennes ou les cyclones et les inondations, répondant aux hautes températures de cet été ; elles ont concernées une multitude d'endroits, ravageuses mais sur des surfaces beaucoup plus faibles : les Pyrénées orientales en Juillet, puis en août et septembre : Cévennes, Haute-Garonne, Normandie entre Etretat et Dieppe, le Lot et le village de St-Céré, la région parisienne, dont Paris, l'Aisne, le Loir et Cher, et mi-septembre l'Hérault et d'autres, mais pas avec l'ampleur dans beaucoup d'autres pays, et beaucoup moins mortelles. La première quinzaine de septembre a connu des températures nettement plus hautes que la normale.

Bruno Wiltz Pdt Comité environnement IESF 25/09/2023